

■ **Jean-Marc Gillard**, à Préverenges, CH-550-0039804-4, menuiserie-ébénisterie (FOSC du 29.12.1992, p. 6057). Par décision du 16 février 2006, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Côte a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 3578 du 24.03.2006
(03311644 / CH-550.0.039.804-4)